

**Nom du produit:** HERBICIDE CURTAIL\* M

**Date de création:** 2010.01.20

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Nom du produit**  
HERBICIDE CURTAIL\* M

### IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences Canada Inc.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Suite 2100, 450 1st Street SW,  
Calgary, AB T2P 5H1  
Canada

**Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:** 800-667-3852

**Préparé par :** Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.  
**Révision** 2010.01.20

Information aux clients : 800-667-3852

### NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24 :** 613-996-6666  
**Contact local en cas d'urgence:** 613-996-6666

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des dangers

**Couleur:** Jaune

**État physique:** Liquide

**Odeur:** Agréable

**Dangers du produit:**

**ATTENTION!** Liquide et vapeurs combustibles. Peut irriter les yeux. Peut irriter la peau. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central. Peut provoquer des effets anesthésiques. Peut être nocif par ingestion. Risque d'aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Danger d'explosion des vapeurs. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une longue distance; possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Isoler la zone. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Se tenir à l'écart des zones basses. Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie.

**Effets éventuels sur la santé**

**Contact avec les yeux:** Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer des lésions cornéennes légères et temporaires. Chez l'homme, une brève exposition (minutes) à des concentrations en vapeur de cyclohexanone supérieures ou égales à 50 ppm provoque une irritation de l'oeil.

**Contact avec la peau:** Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

**Absorption cutanée:** Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

**Inhalation:** Une exposition excessive prolongée au brouillard peut provoquer des effets nocifs. Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central. Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

**Ingestion:** Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions ; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer.

**Risque d'aspiration:** En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions pulmonaires et même la mort à cause d'une pneumonie chimique.

**Effets d'une exposition répétée:** Contient un ou des composants qui, chez les animaux, ont provoqué des effets sur les organes suivants : Sang. Système nerveux central. Reins. Foie. Testicules.

**Malformations congénitales/effets sur le développement:** Contient un ou des composants qui, chez les animaux de laboratoire, ont été toxiques pour les foetus, mais seulement à des doses toxiques pour leur mère. Le clopyralid a provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoires, mais seulement à des doses excessives qui étaient très toxiques pour la mère. Aucune malformation congénitale n'a été observée chez les animaux exposés à des doses plusieurs fois supérieures à celles prévues lors d'une exposition normale.

**Effets sur la reproduction:** D'après des informations sur le(s) composant(s): Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents. Lors d'une étude de reproduction sur l'animal, la cyclohexanone a entraîné une réduction de la croissance de la progéniture. Les doses ayant produits cet effet ont également provoquées des effets sur le système nerveux central des animaux parents.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
3,6-Dichloropicolinic acid (Clopyralid)	1702-17-6	4.94 %
MCPA 2-EHE: 2-Methyl-4-Chlorophenoxyacetic Acid 2-Ethylhexyl Ester	29450-45-1	43.16 %
Cyclohexanone	108-94-1	19.9 %
Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer	69029-39-6	7.5 %
Balance		3.7 %

Solvant naphtha (petroleum), light aromatic consists of:	64742-95-6	20.8 %
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	%
Mésitylène	108-67-8	%

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

#### 4. PREMIERS SECOURS

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau:** Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre anti-poisons ou un médecin pour avis sur le traitement.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle ; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc...). Appeler un Centre antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.

**Ingestion:** Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir sauf sur ordre du centre antipoison ou du médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne pas faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

**Information à l'usage du médecin:** Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. La décision de faire vomir ou non devrait être prise par un médecin. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le centre anti-poison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

**Protection du personnel d'urgence:** Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction:** Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses antialcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Rester en amont du vent. Se tenir à l'écart des zones basses où des gaz (vapeurs) peuvent s'accumuler. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sécurité ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Éliminer les sources d'inflammation. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections «Mesures en cas de dispersion accidentelle» et «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter : Fluorure d'hydrogène. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement:** Si possible, contenir le produit déversé. Pomper à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Si disponible, utiliser de la mousse pour étouffer ou éteindre. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements : Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage.

**Précautions personnelles:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7, Manipulation. Garder le personnel hors des zones basses. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Défense de fumer dans la zone. Pour éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des vapeurs émises. Afin d'éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des émissions de vapeurs. Mettre à la terre et lier tous les contenants et l'équipement utilisé pour la manipulation. Danger d'explosion de vapeurs. Défense de pénétrer dans les égouts. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

**Précautions environnementales:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12, Informations écologiques.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant fermé. Dans les zones de manutention et de stockage, il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Effectuer la mise à la terre et la liaison électrique de tout l'équipement. Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide. Selon le type d'activité, l'usage d'équipements anti-étincelles ou antidéflagrants peut s'avérer nécessaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ce produit est un mauvais conducteur électrique qui pourra se charger électrostatiquement, même au sein d'un équipement mis à la terre. Si une charge suffisante est accumulée, des mélanges inflammables peuvent se produire, s'enflammer et/ou conduire à une explosion. La liste (non-exhaustive) des opérations de manutention pouvant favoriser l'accumulation des charges électrostatiques est comme suit: mélangeage, filtration, pompage à haut débit, pulvérisation, création d'aérosols, remplissage de réservoir et de contenant, nettoyage de réservoir, échantillonnage, prise de mesure, chargement, transport en citernes routières sous vide.

### Entreposage / Stockage

Réduire les sources d'inflammation telles que l'accumulation d'électricité statique, la chaleur, les étincelles ou les flammes au minimum. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
<b>3,6-Dichloropicolinic acid (Clopyralid)</b>	Dow IHG	VME	10 mg/m3
<b>Mésitylène</b>	Ontario	VME	123 mg/m3 25 ppm
	ACGIH (USA)	VME	25 ppm
	Alberta	VME	123 mg/m3 25 ppm
	Columbie Br.	VME	25 ppm
	Québec	VME	123 mg/m3 25 ppm
<b>Cyclohexanone</b>	Alberta	VME	100 mg/m3 25 ppm PEAU
	Columbie Br.	VME	20 ppm PEAU
	Columbie Br.	VLE	50 ppm PEAU
	Ontario	VME	20 ppm PEAU
	ACGIH (USA)	VME	20 ppm PEAU
	ACGIH (USA)	VLE	50 ppm PEAU
	Ontario	VLE	50 ppm PEAU
	Québec	VME	100 mg/m3 25 ppm
	Québec	IND_PEAU	Peut-être absorbé au travers de la peau.
<b>1,2,4-Triméthylbenzène</b>	Alberta	VME	123 mg/m3 25 ppm
	Columbie Br.	VME	25 ppm
	Ontario	VME	123 mg/m3 25 ppm
	ACGIH (USA)	VME	25 ppm
	Québec	VME	123 mg/m3 25 ppm
	Québec	VME	123 mg/m3 25 ppm
	<b>Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer</b>	Dow IHG	VME

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation "PEAU" à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Si l'exposition occasionne une sensation d'inconfort aux yeux, utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

**-Protection des mains:** Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Viton. Caoutchouc styrène/butadiène. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Polyéthylène chloré. Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel ("latex"). AVERTISSEMENT : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres) : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. En présence de brouillards dans l'air, porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosols homologué. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces : Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

**Ingestion:** Éviter l'ingestion, même de très petites quantités ; ne pas consommer ou stocker de la nourriture ou du tabac sur les lieux de travail ; se laver les mains et le visage avant de fumer ou de manger.

### Mesures techniques

**Ventilation:** Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Agréable
Point d'éclair - coupelle fermée	57.9 °C <i>Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93</i>
Limites d'inflammabilité dans l'air	<b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible <b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	10 mmHg @ 23.5 °C
Point d'ébullition (760 mm Hg)	155 °C <i>Bibliographie (cyclohexanone).</i>
Densité de vapeur (air = 1)	>1
Densité (H <sub>2</sub> O=1)	1.1432 20 °C/4 °C <i>Pycnomètre</i>
Densité du liquide	1.012 g/cm <sup>3</sup>
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point de fusion	Sans objet.
Solubilité dans l'eau (en poids)	forme une émulsion
pH	2.8 <i>Electrode de pH (suspension aqueuse 1%)</i>
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité/instabilité

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

**Conditions à éviter:** À des températures élevées, certains composants de ce produit peuvent se décomposer. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

**Substances incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts. Éviter le contact avec les métaux tels que : Métaux ferreux. Plomb.

### Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

### Décomposition thermique

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Ingestion

Comme produit. La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Sels et esters de MCPA. DL50, rat 1,478 mg/kg

#### Absorption cutanée

Comme produit. La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : DL50, lapin > 2,000 mg/kg

#### Inhalation

Comme produit. La CL50 n'a pas été déterminée.

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Clopyralid. CL50, 4 h, Poussières., rat > 1.3 mg/l

Concentration maximale pouvant être atteinte.. Pas de mortalité à cette concentration.

### Sensibilisation

#### Peau

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

### Toxicité à doses répétées

Contient un ou des composants qui, chez les animaux, ont provoqué des effets sur les organes suivants : Sang. Système nerveux central. Reins. Foie. Testicules.

### Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Clopyralid. N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. D'après des informations sur le(s) composant(s): Cyclohexanone . Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la cancérogénicité.

### Classifications de cancérogénicité:

Composant	Liste	Classification
Cyclohexanone	ACGIH (USA)	Cancérogène confirmé pour les animaux avec une incertitude en ce qui concerne les humains.; Group A3

### Toxicité pour le développement

Contient un ou des composants qui, chez les animaux de laboratoire, ont été toxiques pour les foetus, mais seulement à des doses toxiques pour leur mère. Le clopyralid a provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoires, mais seulement à des doses excessives qui étaient très toxiques pour la mère. Aucune malformation congénitale n'a été observée chez les animaux exposés à des doses plusieurs fois supérieures à celles prévues lors d'une exposition normale.

### Toxicité pour la reproduction

D'après des informations sur le(s) composant(s): Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents. Lors d'une étude de reproduction sur l'animal, la cyclohexanone a entraîné une

réduction de la croissance de la progéniture. Les doses ayant produits cet effet ont également provoquées des effets sur le système nerveux central des animaux parents. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

### Toxicologie génétique

Contient un ou des composants qui ont produit des résultats négatifs dans certaines études de toxicologie génétique in vitro et positifs dans d'autres. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs. D'après des informations sur le(s) composant(s): Cyclohexanone . Les résultats d'études de toxicologie génétique sur les animaux n'ont pas été concluants.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### DEVENIR DANS L'ENVIRONNEMENT

Données pour le composant: **3,6-Dichloropicolinic acid (Clopyralid)**

#### Mouvement et répartition

Facteur de bioconcentration faible (FBC inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Constante de la loi d'Henry (H):** 4.92E-09 atm\*m3/mole; 25 °C Estimation

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** -1.81

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 4.9

**Facteur de bioconcentration (FBC):** < 1; poisson; Mesuré

#### Persistence et dégradabilité

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
5 - 10 %	28 jr	Test OCDE 301B
<b>Demande biologique en oxygène (DBO):</b>		
<b>DBO 5</b>	<b>DBP 10</b>	<b>DBO 20</b>
		0 %
		<b>DBO 28</b>

**Demande chimique en oxygène:** 0.81 mg/mg

**Demande théorique en oxygène:** 1.08 mg/mg

Données pour le composant: **MCPA 2-EHE: 2-Methyl-4-Chlorophenoxyacetic Acid 2-Ethylhexyl**

### Ester

#### Mouvement et répartition

Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000). Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

**Constante de la loi d'Henry (H):** 6.253E-05 atm\*m3/mole; 25 °C Estimation

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 6.17 Estimation

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 10,500 Estimation

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 11,250

#### Persistence et dégradabilité

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

**Stabilité dans l'eau (demi-vie):**

76 jr; 25 °C; pH 7; Mesuré

Données pour le composant: **Cyclohexanone**

#### Mouvement et répartition

Facteur de bioconcentration faible (FBC inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Constante de la loi d'Henry (H):** 1.04E-05 atm\*m3/mole Mesuré

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 0.81 Mesuré

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 15 Estimation

**Persistence et dégradabilité**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

**Photodégradation indirecte par les radicaux OH**

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
1.21E-11 cm <sup>3</sup> /s	10.6 h	Estimation

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
87 %	14 jr	Test OCDE 301C

**Demande théorique en oxygène:** 2.61 mg/g

Données pour le composant: **Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer**

**Mouvement et répartition**

Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire. Peut mousser dans l'eau.

**Persistence et dégradabilité**

Dans des conditions aérobies de laboratoire, la biodégradation est inférieure aux limites détectables (DBO<sub>20</sub> ou DBO<sub>28</sub>/demande théorique en oxygène < 2,5 %).

**Demande chimique en oxygène:** 1.78 mg/mg

**Demande théorique en oxygène:** 2.35 mg/mg

Données pour le composant: **1,2,4-Triméthylbenzène**

**Mouvement et répartition**

Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5). Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

**Constante de la loi d'Henry (H):** 6.16E-03 atm\*m<sup>3</sup>/mole; 25 °C Mesuré

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 3.63 Mesuré

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 720 Estimation

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 33 - 275; carpe (Cyprinus carpio); Mesuré

**Persistence et dégradabilité**

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

**Photodégradation indirecte par les radicaux OH**

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
1.670E-11 cm <sup>3</sup> /s	0.641 jr	Estimation

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
4 - 18 %	28 jr	Test OCDE 301C

**Demande théorique en oxygène:** 3.19 mg/mg

Données pour le composant: **Mésitylène**

**Mouvement et répartition**

Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5). Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

**Constante de la loi d'Henry (H):** 1.97E-02 atm\*m<sup>3</sup>/mole; 25 °C Estimation

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 3.42 Mesuré

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 700 Estimation

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 23 - 342; poisson; Mesuré

**Répartition dans l'environnement : modèle de fugacité de Mackay niveau 1:**

Air	Eau.	Biote	Sol	Sédiment
97.26 %	0.62 %	< 0.01 %	2.08 %	0.05 %

**Persistence et dégradabilité**

Le produit n'est pas facilement biodégradable selon les lignes directrices de l'OCDE/EC.

**Photodégradation indirecte par les radicaux OH**

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
3.51E-11 cm <sup>3</sup> /s	3.7 h	Estimation

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
0 %	28 jr	Test OCDE 301C

**Demande théorique en oxygène:** 3.19 mg/mg

## ÉCOTOXICITE

### Données pour le composant: 3,6-Dichloropicolinic acid (Clopyralid)

Sur le plan aigü, le produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 10 et 100 mg/L chez les espèces traitées les plus sensibles). Sur le plan aigü, le produit est légèrement toxique pour les oiseaux (DL50 entre 501 et 2000 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

#### **Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), statique, 96 h: > 99.9 mg/l

CSEO, tête-de-boule (*Pimephales promelas*), dynamique, 34 jr: 10.8 mg/l

#### **Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CE50, puce d'eau *Daphnia magna*, statique, 48 h: > 99.9 mg/l

CSEO, puce d'eau *Daphnia magna*, semi-statique, 21 jr: 17 mg/l

#### **Toxicité pour les plantes aquatiques**

CE50r, algue verte *Pseudokirchneriella subcapitata* (précédemment nommée *Selenastrum capricornutum*), Inhibition du taux de croissance, 72 h: 33.1 mg/l

#### **Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

DL50 par voie orale, colvert (*Anas platyrhynchos*): 1465 mg/kg poids corporel.

CL50 par voie alimentaire, colvert (*Anas platyrhynchos*): > 4640 mg/kg par voie alimentaire.

DL50 par voie orale, Abeille (*Apis mellifera*): > 100 microgrammes/abeille

DL50 par contact, Abeille (*Apis mellifera*): > 100 microgrammes/abeille

#### **Toxicité pour les organismes résidant dans le sol**

CL50, Ver de terre *Eisenia foetida*, adulte, 14 jr: > 1,000 mg/kg

### Données pour le composant: MCPA 2-EHE: 2-Methyl-4-Chlorophenoxyacetic Acid 2-Ethylhexyl

#### Ester

Sur le plan aigü, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm). Sur le plan aigü, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

#### **Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), dynamique, 96 h: 3.2 mg/l

#### **Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CE50, puce d'eau *Daphnia magna*, 48 h: 0.29 mg/l

#### **Toxicité pour les plantes aquatiques**

CE50, algue verte *Pseudokirchneriella subcapitata* (précédemment nommée *Selenastrum capricornutum*), Inhibition de la croissance (réduction de la densité cellulaire), 96 h: 0.43 mg/l  
CSEO, lenticule mineure de l'espèce de la Lemna, inhibition de la croissance de la biomasse, 14 jr: 0.0065 mg/l

CE50, lenticule mineure de l'espèce de la Lemna, 14 jr: 0.13 mg/l

CE50, lenticule mineure de l'espèce de la Lemna, 14 jr: 0.31 mg/l

#### **Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

CL50 par voie alimentaire, colvert (*Anas platyrhynchos*): > 5,620 ppm

CL50 par voie alimentaire, Colin de Virginie: > 5,620 ppm

DL50 par voie orale, Colin de Virginie: > 2,250 mg/kg

### Données pour le composant: Cyclohexanone

Sur le plan aigü, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

#### **Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, orfe doré (*Leuciscus idus*), statique, 48 h: 630 mg/l

#### **Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CE50, puce d'eau *Daphnia magna*, 24 h, immobilisation: 820 mg/l

#### **Toxicité pour les micro-organismes**

CE50, Test OCDE 209; boues activées, inhibition de la respiration: > 1,000 mg/l

### Données pour le composant: Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, tête-de-boule (Pimephales promelas), 96 h: 13.3 mg/l

CL50, crapet arlequin (Lepomis macrochirus), 96 h: 4.8 mg/l

CL50, truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss), 96 h: 3.7 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CL50, puce d'eau Daphnia magna, 48 h: 10.5 mg/l

**Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

DL50 par contact, Abeille (Apis mellifera): > 100 microgrammes/abeille

CL50 par voie alimentaire, Abeille (Apis mellifera): > 108 microgrammes/abeille

**Données pour le composant: 1,2,4-Triméthylbenzène**

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, tête-de-boule (Pimephales promelas), dynamique, 96 h: 7.7 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CE50, puce d'eau Daphnia magna, 48 h: 3.6 mg/l

**Données pour le composant: Mésitylène**

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, medaka (Oryzias latipes), statique, 48 h: 8.6 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CL50, puce d'eau Daphnia magna, 24 h, immobilisation: 50 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

CE50, algue de l'espèce du Scenedesmus, inhibition de la croissance de la biomasse, 48 h: 25 mg/l

CE50, algue de l'espèce du Scenedesmus, Inhibition du taux de croissance, 48 h: 53 mg/l

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****TDG Petit conteneur**

NON RÉGLEMENTÉ

**TDG Grand conteneur**

**Désignation exacte pour l'expédition:** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

**Nom technique:** NAPHTHA AROMATIQUE, CYCLOHEXANONE

**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**IMDG**

**Désignation exacte pour l'expédition:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

**Nom technique:** AROMATIC NAPHTHA, CYCLOHEXANONE

**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III  
**Numéro EMS:** f-e,s-e

**OACI/IATA**

**Désignation exacte pour l'expédition:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

**Nom technique:** AROMATIC NAPHTHA, CYCLOHEXANONE

**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)**

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

**Conformité avec le RPC**

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux : classification SIMDUT**

Ce produit est exempt selon WHMIS

**Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires:** 22764

**Code national canadien de prévention des incendies**

Classe II

## 16. AUTRES DONNÉES

**Système d'évaluation des dangers**

<b>NFPA</b>	<b>Santé</b>	<b>Feu</b>	<b>Réactivité</b>
	1	2	0

**Utilisations recommandées et restrictions**

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

**Révision**

Numéro d'identification : 50405 / 1023 / Date de création 2010.01.20 / Version : 5.1

Code DAS: XRM-5171

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

**Légende**

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
"ACGIH"	"American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc."
"DOW IHG"	"Dow Industrial Hygiene Guideline" (valeur indicative Dow)
"WEEL"	"Workplace Environmental Exposure Level"
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

*Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*